

Unité de l'agriculture et diversité des exploitations agricoles. Des représentations en évolution

Patrick Mundler¹

Introduction

La résolution votée en décembre 2011 par les Nations unies instaurant en 2014 une année internationale de l'agriculture familiale, est une façon de rappeler qu'aux côtés des formes capitalistes de production agricole, existe une diversité des formes de production et des manières de pratiquer l'agriculture qui concerne tant les agriculteurs que les exploitations agricoles. Il n'est évidemment pas question ici de traiter toute la diversité de l'agriculture, ni de proposer une revue exhaustive de la littérature s'intéressant à la reconnaissance de la diversité des exploitations agricoles, mais, plus modestement, de montrer comment en France, les représentations de cette diversité ont évolué en fonction du contexte d'exercice des activités agricoles.

Divers enjeux justifient de s'intéresser à la diversité des agriculteurs et des exploitations agricoles. Des enjeux de connaissance tout d'abord, au regard d'une réalité qui reste bien plus complexe que ce que pourrait laisser entendre une analyse de l'agriculture comme un champ homogène, reposant sur la compétition de tous sur les mêmes marchés et avec les mêmes techniques (van der Ploeg et al., 2009). Des enjeux de définition ensuite, du fait d'un mouvement permanent de recomposition, il y a la nécessité d'identifier les frontières des exploitations agricoles, afin de cerner les caractéristiques des nouvelles unités ou formes de production agricole (Chia et Dugué, 2006). Cette réalité est en effet en constante évolution (Rémy, 2012) et de nombreux travaux ont montré que ces transformations peuvent emprunter une pluralité de chemins. S'ajoutent également des enjeux de développement, il s'agit ici d'adapter le conseil aux agriculteurs ; et des enjeux politiques, puisque la mise en évidence de différents types d'exploitations agricoles permet d'ajuster programmes de développement et politiques publiques (Bohnet et al., 2011).

^{1.} Département d'Économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, Québec, Qc, G1V 0A6, Canada, patrick.mundler.1@ulaval.ca

La diversité résulte d'une multiplicité de facteurs ou dimensions : sociale, technique, économique, politique, géographique... Elle recouvre différentes notions que A. Stirling (2007) estime possible de rassembler sur le plan méthodologique autour de trois idées : la variété² (variety) qui exprime le nombre de catégories (combien de types ?) ; la proportion (balance) qui exprime le poids de chaque catégorie (quelle proportion de chaque type ?) ; l'intensité des différences (disparity) qui exprime de façon qualitative ce qui distingue un type de l'autre (qu'est-ce qui différencie les types ?). L'accroissement d'une de ces trois dimensions accentue la diversité de l'ensemble.

L'analyse de la diversité des exploitations agricoles s'effectue dans différents contextes. Elle peut être réalisée dans une perspective d'appui au développement (comme le font par exemple les réseaux de référence). Il s'agit alors de fournir des outils d'interprétation aux organismes de conseil, afin qu'ils ajustent leurs prescriptions à la diversité des publics (Landais, 1998; Dockès, 2007). Elle peut être réalisée dans le champ de la recherche afin de mettre en évidence les dynamiques économiques, sociales ou politiques sous-jacentes au fonctionnement de l'agriculture ou la stratification de la population agricole. Ces analyses s'appuient en général sur des typologies qui peuvent relever de deux grandes logiques (O'Rourke *et al.*, 2012).

La première s'intéresse à l'hétérogénéité des ressources et des structures. On peut, en reprenant les trois notions proposées par Stirling (2007), s'intéresser d'abord à la variété en classant les exploitations par classes d'unités de dimension européenne (UDE) ou en fonction de leur surface agricole utile (SAU). On peut, à partir des mêmes indicateurs, apprécier la diversité par le poids relatif de chaque type ; on peut enfin choisir des indicateurs qui expriment l'intensité des différences en ajoutant des indications qualitatives (comme la nature des productions réalisées par exemple)³. La seconde s'intéresse davantage à la diversité des comportements des agriculteurs, à leurs motivations ou à leurs valeurs, qui déterminent une pluralité d'objectifs et de pratiques agricoles et influencent par conséquent les formes que peuvent prendre les exploitations agricoles. Nombreuses, ces typologies peuvent être construites dans un objectif de compréhension générale de la population agricole à une large échelle (par exemple, Laurent et al., 1998 ou Hervieu et Purseigle, 2011) ou relativement à une question particulière comme les transformations du métier ou les pratiques environnementales dans tel ou tel contexte (par exemple Bernard et al., 2005, Bohnet et al., 2011 ou Guillem et al., 2012). On trouve également des approches ayant vocation à combiner les deux logiques. Ainsi, l'approche en termes de farming styles (van der Ploeg, 2010) a permis de montrer la diversité des logiques productives au sein de groupes d'exploitations ayant les mêmes caractéristiques structurelles.

^{2.} Le mot anglais variety peut être traduit par variété aussi bien que par diversité.

^{3.} Le règlement (CE) n° 1242/2008 de la Commission fixe les modalités de la typologie communautaire des exploitations agricoles selon leur dimension économique et leur orientation technico-économique. En 2008, une variable reflétant l'importance des autres activités lucratives directement liées à l'exploitation a été introduite.

Ce chapitre se propose de montrer pourquoi l'évolution de l'environnement social, économique et écologique de l'agriculture renforce l'intérêt d'étudier la diversité des exploitations agricoles françaises. Nous commencerons par rappeler comment la diversité a été décrite jusque dans le milieu des années 1980, en rappelant que si cette diversité n'a jamais été niée, elle a été analysée dans le cadre (i) d'une représentation sociale particulière : celle de l'unité de l'agriculture dans ses objectifs économiques et sociaux et (ii) de la définition d'un objet : l'exploitation agricole en tant qu'unité d'analyse. Nous montrerons ensuite en quoi les évolutions du contexte d'exercice de l'agriculture intervenues durant la décennie 1990 amènent à refonder les analyses de la diversité des exploitations agricoles.

Diversité et unité de l'agriculture et des exploitations agricoles

Une diversité exprimée par la variabilité des potentiels agronomiques régionaux

De façon très schématique, la façon dont est regardée la diversité de l'agriculture pendant la seconde moitié du XX^e siècle repose sur un croisement entre une analyse des spécificités régionales (décrites à partir de leurs caractéristiques agroclimatiques) et de différents types d'exploitations agricoles. Ainsi en 1961, E. Pisani (qui vient d'être nommé ministre de l'Agriculture) distingue-t-il quatre types de régions⁴ : des régions suburbaines (dont le développement dépend des villes) ; des régions « qui ont pris le rythme de l'économie moderne » (et dont il faut accompagner le développement); des régions (les plus nombreuses) en crise, mais disposant d'un potentiel qu'il s'agit de révéler ; des régions enfin « où aucun système économique, aucun système de prix, ne permettra jamais d'assurer au travail de l'homme sa rentabilité et ne permettra jamais à la famille qui se consacre à la terre d'arriver à l'épanouissement ». Pour ces dernières, la question de leur survie ne relève selon lui pas de la politique agricole, mais le cas échéant, d'une politique de transferts sociaux. D. Bergmann et P. Baudin (1989) ne diront pas autre chose quelques années plus tard lorsqu'ils distingueront, en France, plusieurs bassins spécialisés susceptibles d'être compétitifs au niveau mondial (de façon intensive ou extensive) et des espaces pour lesquels le maintien d'un minimum d'activité agricole relevait, selon eux, non d'une politique agricole, mais d'une politique sociale ou environnementale.

Il est important de souligner les représentations véhiculées par ces segmentations de l'agriculture définies par les potentialités régionales. L'observateur contemporain ne peut être que frappé par la focalisation de ces analyses sur le potentiel agronomique de production des régions, focalisation qui révèle en fait les préoccupations principales d'une époque en matière de sécurité alimentaire et d'accroissement de

^{4.} Cité par Gervais, Servolin, Weil, 1965, p. 72 et suivantes.

la productivité de l'agriculture. Ainsi, ces représentations reposent-elles sur une évidence que personne ne pensait alors nécessaire de rappeler : la fonction de l'agriculture est de produire en quantité suffisante des produits destinés à l'alimentation, elle doit augmenter sa productivité afin d'améliorer l'autonomie alimentaire de l'Europe. La diversité traitée était, ici, celle des régions et l'objectif des pouvoirs publics était de produire des politiques publiques qui favorisent l'accroissement de la productivité et réduisent les inégalités régionales.

Une diversité de potentiels induisant une diversité des performances technico-économiques

L'analyse de la diversité des exploitations agricoles repose alors sur les mêmes présupposés en termes de différences de potentiel. L'exploitation agricole est vue comme une combinaison de facteurs de production (classiquement répartis autour de quatre catégories : le travail, le foncier, le capital et les consommations intermédiaires) et les principales taxinomies visent à caractériser l'efficacité technico-économique de différents types d'exploitation afin d'être en mesure d'accompagner leur développement. À la représentation d'une agriculture dont la fonction pour la société est alimentaire, s'en ajoute une autre concernant la fonction de l'activité agricole pour les ménages pratiquant l'agriculture : l'exploitation agricole a vocation à fournir un revenu suffisant à l'agriculteur et à sa famille, lesquels se consacrent exclusivement à cette activité sur le plan professionnel. Cette représentation fonde les normes d'exercice du métier d'agriculteur et de sa reconnaissance comme professionnel (Rémy, 1987).

En cohérence avec ces représentations, de nombreux auteurs vont alors proposer pendant une période s'étendant sur une trentaine d'années, une segmentation de l'agriculture reposant sur trois grandes catégories représentant sa variété. On peut d'abord évoquer la répartition entre « gros », « moyens » et « petits » agriculteurs qui prit la suite d'une subdivision reposant sur le statut de l'agriculteur vis-à-vis du foncier de l'exploitation (propriétaires, fermiers, métayers). Ainsi, M. Gervais, C. Servolin et J. Weil (1965) ou Servolin (1989) définissent-ils trois types d'agriculteurs en relation avec un partage du territoire national reposant sur le potentiel productif de différentes zones : les agriculteurs modernes, les agriculteurs dynamiques (qui modernisent) et les paysans traditionnels vus comme peu capables de rattraper leur retard. On peut évoquer aussi P. Alphandéry, P. Bitoun, Y. Dupont (1989) qui séparent les agriculteurs entre l'agriculture d'entreprise, les agriculteurs intermédiaires et les petits agriculteurs ou B. Kayser et al. (1994) qui utilisent les termes d'« agrimanagers », « d'agriculture familiale » et « d'exploitations marginales ». De façon très globale (mais avec bien entendu des nuances selon les auteurs), le point de vue dominant est que les enjeux se cristallisent sur l'avenir du groupe central, celui des agriculteurs du milieu, dans la mesure où c'est dans ce groupe (le plus nombreux) que l'on trouve les agriculteurs susceptibles de basculer d'un côté ou de l'autre. C'est donc autour d'un objectif de modernisation que s'est construit le système de développement, ce qui a donné lieu à un certain élitisme (Cerf et Lenoir,

1987), élitisme cohérent au fond avec le diagnostic d'une segmentation des exploitations par leur taille et leur capacité à s'adapter et les objectifs d'une transformation de l'agriculture autour de la spécialisation et la professionnalisation. Il s'agit ici non de réduire la variété, mais de modifier la proportion de chaque type.

Malgré les évolutions du contexte, de nombreux appareils statistiques nationaux continuent à segmenter l'agriculture autour de trois catégories construites selon la dimension économique et parfois selon le statut supposé du chef d'exploitation (professionnel ou non). En France, le recensement agricole (RA) de 2010 a abandonné la distinction entre exploitations professionnelles et exploitations non professionnelles (moins de 8 UDE et/ou moins de 0,75 UTA⁵) faite dans le RA 2000 et distingue maintenant trois catégories (petite, moyenne et grande exploitation) selon leur potentiel de production mesuré par la production brute standard (PBS). Aux États-Unis, l'appareil statistique national distingue quatre catégories d'exploitations selon leur taille et leur caractère familial : les petites exploitations familiales (Small family farms), les moyennes exploitations familiales (Midsize family farms), les grandes exploitations familiales (Large-scale family farms) et les exploitations non familiales (Non-family farms). Une version simplifiée de la typologie les classe selon leur caractère plus ou moins professionnel : les exploitations commerciales (Commercial farms), les exploitations intermédiaires (Intermediate farms) et les exploitations résidentielles rurales (Rural Residence Farms) (Hoppe et Mac Donald, 2013).

Dans la logique de ce qui précède, on évoqua de plus en plus dans les années 1980, l'existence d'une agriculture « duale » (ou « à deux vitesses »). En schématisant, une fois les exploitations du groupe intermédiaire ayant rejoint, soit le camp des petites exploitations vouées à la disparition, soit celui des exploitations de tête, ne resteraient plus alors que deux groupes représentant respectivement une agriculture productrice et compétitive et une autre à finalité sociale : une « agriculture performante et une agriculture assistée » (Hudault, 2000, p. 91). Ainsi, F. Clerc (1984), après avoir expliqué les réticences tant de la profession que de l'administration vis-àvis de la pluriactivité, estimait que la solution résidait dans « la reconnaissance d'une agriculture duale – telle qu'elle existe déjà. L'une ne nourrira guère mais ceux qui s'y maintiendront relativement nombreux y trouveront un certain minimum vital; l'autre productiviste, exportatrice, attirera ceux qui se sentent une mentalité d'entrepreneur » (p. 34). En termes de développement agricole, cette partition montrait également le souhait de certains dirigeants d'aller vers une conception moins collective et moins globale du développement agricole (Colson, 1986) dans un contexte où certains économistes agricoles (voir par exemple D. Bergman et P. Baudin, 1989) prônaient une libéralisation forte, arguant qu'il n'était ni efficace ni pertinent de justifier une politique économique par ses impacts sociaux ou environnementaux, ceux-ci devant relever le cas échéant d'une autre politique. Dans ces conditions, la reconnaissance d'une dualité pouvait permettre de privilégier l'appui aux agriculteurs

^{5.} UTA : unité de travail annuel. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

performants. Notons, pour conclure sur ce point, que l'idée de dualité est également souvent utilisée pour qualifier la partition de l'agriculture entre grandes entreprises capitalistiques et petites exploitations familiales dans de nombreux pays⁶.

Ainsi, quel que soit le contexte (mais plus particulièrement dans le cadre du modèle de l'agriculture familiale modernisée des pays européens), l'idée d'agriculture duale sépare bien l'agriculture autour d'une performance supposée (Pervanchon et Blouet, 2002) en matière de production primaire, voire d'une mentalité d'entrepreneur (Clerc, *op. cit.*).

Que conclure de ce bref panorama ? En cohérence avec une analyse identifiant les agriculteurs comme une catégorie professionnelle, les représentations de la diversité des exploitations agricoles ont longtemps reposé sur l'hypothèse implicite que l'exploitation agricole avait comme principal objectif (pour les agriculteurs) de fournir un revenu suffisant à la famille et pour principale fonction (pour la société) de fournir des produits végétaux et animaux à destination alimentaire. Ainsi, si la diversité des exploitations agricoles était indéniable et pouvait être décrite selon plusieurs entrées, la représentation dominante reposait sur une forme d'unité de l'agriculture autour du statut professionnel du chef d'exploitation et de sa fonction principale de production de matières premières alimentaires. Pour la société englobante, les agriculteurs apparaissent progressivement au cours de cette période comme un corps professionnel relativement homogène. C'est la « fin des paysans » (Mendras, 1967), remplacés par des « agriculteurs » (Hervieu, 1996) et l'institutionnalisation d'une agriculture familiale professionnelle composée d'exploitations agricoles à deux « UTH » (unité de travail humain), soit monsieur et madame, unis dans un même effort de spécialisation et de modernisation. On terminera par ces mots de M. Debatisse qui traduisent bien le paradigme productif⁷ alors en vigueur : « l'unicité de l'agriculture est un mythe, son unité est une réalité⁸».

^{6.} Dans les pays en voie de développement d'une façon générale, où la persistance d'une « cohabitation » entre une agriculture capitaliste et une agriculture de subsistance est expliquée par la faiblesse des institutions de redistribution (Charfi, Domecq, 2004). Mais également dans des pays exportateurs nets agricoles comme le Brésil (Alves, Contini et Hainzelin, 2005) où cette partition a été entérinée dans la répartition entre deux ministères : celui de l'Agriculture qui a pour objectif de maintenir la compétitivité de l'agriculture industrielle et exportatrice, celui du Développement rural chargé de la réforme agraire et de la promotion de l'agriculture familiale (Tonneau, Rufino de Aquino et Teixeira, 2004 ; Guibert et Jean, 2011) ; ou encore parmi les PECO (Pays d'Europe centrale et orientale) (exemple de l'Albanie [Skreli, Kunkell et Biba, 2001] ou de la Roumanie [Ghib, 2013]).

^{7.} Que l'on peut ici définir comme « façon dominante de penser la production » (Dockès, 1990).

^{8.} Conclusion du discours de M. Debatisse lors du XVI^e congrès de la FNSEA, cité par Gervais, Servolin et Weil (1965).

Une unité ébranlée, un contexte mouvant : de nouvelles analyses de la diversité

Dans un texte présenté lors des 2^{es} Entretiens du Pradel, C. Deverre (2004) estime qu'il est toujours périlleux d'employer le terme « nouveau ». Les phénomènes en jeu sont-ils si nouveaux que cela ? L'emploi de ce terme ne conduit-il pas à faire l'économie d'une réflexion plus approfondie sur la façon de nommer ce que l'on veut décrire ? Nous allons, ici, essayer de montrer en quoi plusieurs modifications du contexte d'exercice de l'agriculture conduisent à la nécessité de renouveler l'analyse de la diversité de l'agriculture en rompant avec les présupposés décrits dans la section précédente.

Des ressources territoriales différenciées pour l'agriculture, des ressources économiques diverses pour les ménages, une diversité à visage multiple

Les institutions mises en place pour moderniser l'agriculture, ainsi que la représentation largement dominante de son unité ont indéniablement joué un rôle de sélection des exploitations agricoles ; d'une part, en freinant la concentration des plus grandes, d'autre part en éliminant une partie de celles qui ne correspondaient pas au modèle de l'exploitation familiale modernisée. Toutefois, de nombreux auteurs vont à partir de la fin des années 1980, interroger les classements sociologiques qui s'exercent sur l'agriculture (Weber et Maresca, 1986) pour à la fois souligner les processus d'exclusion symbolique subis par certaines formes de pratiques agricoles et montrer le maintien d'une hétérogénéité qui non seulement perdure, mais se renouvelle.

D'un point de vue économique, d'autres auteurs vont s'intéresser aux conséquences économiques de l'exclusion d'une fraction des ménages agricoles des bénéfices des politiques agricoles. Ainsi, B. Delord et P. Lacombe (1990) montrent-ils⁹ comment les flux entre les différentes catégories d'exploitation (classées selon leur marge brute standard [MBS]) vont dans les deux sens : il y a autant d'exploitations en croissance que d'exploitations en régression. Les auteurs, croisant ces résultats avec les caractéristiques démographiques des familles, indiquent que là où il y a une régression, elle est concomitante à une diminution des actifs sur les exploitations (activités extérieures des conjoints, départ des jeunes, vieillissement, etc.), ce qui entraîne un renouvellement de la catégorie des petites exploitations.

La pluriactivité des chefs d'exploitations est également l'objet d'attentions variées. Alors qu'elle reste mal vue des organisations professionnelles agricoles, d'une part parce que cette pratique est perçue comme déloyale vis-à-vis des « vrais » agriculteurs

^{9.} Sur la base d'un traitement des données du recensement général de l'agriculture de 1979 et de celles des enquêtes structure de 1983 et 1985.

qui doivent vivre uniquement de l'exploitation 10, d'autre part parce que cette population est vue comme restant extérieure à ces mêmes organisations ; plusieurs auteurs vont s'y intéresser (Association des ruralistes français [ARF], 1984) et montrer que si elle peut s'expliquer dans certains cas par l'insuffisance des revenus agricoles, elle peut également être analysée en termes de stratégie (Lacombe, 1984), ce qui peut faire d'elle une pratique inventive et adaptée à l'évolution de l'agriculture et non un simple état transitoire avant disparition. Sans présager des causes de tels phénomènes, qui sont multiples, on notera que cela a pour conséquence de réduire la dépendance des ménages ayant une activité agricole aux seuls revenus issus de l'exploitation.

Si une partie des ménages agricoles va chercher des ressources à l'extérieur de l'exploitation, un autre phénomène a pris aujourd'hui une ampleur significative : celui de la mise en œuvre dans les exploitations agricoles d'activités « de diversification ». Ces activités peuvent être dans le prolongement de la production ou avoir comme support l'exploitation. Elles relèvent de la définition juridique de l'activité agricole (article 311.1 du Code rural) qui a été modifiée en 1988 pour tenir compte de cette réalité (Couturier, 1994). Le recensement de l'agriculture (RA) permet de repérer différents types d'activités qui correspondent à cette définition légale : transformation des produits, activités de restauration et d'hébergement, activités liées au bois et à sa transformation, activités aquacoles et artisanat. À noter que la vente directe qui concerne aujourd'hui un cinquième des exploitations agricoles en France (Barry, 2012) n'est plus recensée comme faisant partie des activités « de diversification » depuis le RA de 2010.

Lorsqu'au début des années 1980 certains auteurs s'y intéressent, c'est pour souligner comment, notamment dans des zones considérées comme défavorisées sur le plan agronomique (les travaux cités ici ont observé la région Rhône-Alpes, et notamment les territoires de montagne), différents agriculteurs inventent des solutions permettant de rendre leur exploitation agricole viable, malgré des désavantages structurels qui la rendent fragile si on l'analyse avec les outils du modèle dominant (Pernet, 1982). Ces exploitations « rurales » se caractérisent notamment par le fait que leur espace de reproduction est un espace de proximité¹¹, à l'inverse de celui des exploitations spécialisées, dont l'espace de reproduction est sectoriel (Muller, 1987).

^{10.} Cette méfiance n'est pas l'apanage des seules organisations agricoles. Pour l'anecdote, on citera ici un communiqué de la Confédération nationale de la boulangerie intitulé « cris d'alarme pour la boulangerie rurale », dans lequel est rappelé le rôle essentiel de la boulangerie en milieu rural : « Un rôle social de lien et de relais pour la population. Le boulanger rural rend de nombreux services et participe à combattre l'isolement de nombreuses personnes. Il est important de faire prendre conscience aux maires de cette fonction vitale car cette activité, souvent fragile, se trouve de plus en plus menacée par des agriculteurs qui s'engagent dans la pluriactivité, allant jusqu'à la vente de pain. »

^{11.} P. Muller estime que ces exploitations « rurales » se caractérisent par cinq traits fondamentaux : elles mettent en œuvre des stratégies entrepreneuriales et pluriactives ; la fonction commerciale est déterminante ; elles nécessitent une pluri-compétence ; leur espace de reproduction est un espace de proximité ; elles remettent en cause le modèle corporatiste de représentation en agriculture. La notion d'espace de proximité utilisée ici ne se réfère pas à la proximité géographique, mais à la relation spécifique et personnelle que les exploitants ruraux tissent avec leurs clients.

Il faut ici insister sur un paradoxe important. Alors que l'on avait ciblé jusqu'à maintenant le rôle déterminant joué par le potentiel agroclimatique des zones de production sur les possibilités de développement de l'agriculture, ce sont dans les zones considérées comme ayant le moins de potentiel – et, rappelons-le, condamnées selon certains analystes à relever d'une politique sociale – que vont en premier lieu se développer ces activités de diversification, dont une des particularités est qu'elles reposent sur « un gisement de ressources » (Muller, 1987, p. 471) fourni par l'environnement local et dans lequel l'agriculteur puise pour constituer son système. Contrairement aux analyses de la diversité reposant principalement sur un certain déterminisme agroclimatique, ces formes de diversification ont montré qu'une analyse de la diversité devait s'accompagner d'un élargissement de la façon dont était examiné le potentiel d'un territoire. Ce dernier n'est plus seulement l'espace dans lequel se met en place une configuration productive, mais devient le lieu de construction d'actifs et de ressources spécifiques (Pecqueur, 2001). Pour l'agriculture, le sol et le climat ne sont plus les seules « ressources territoriales », ces dernières s'étendent à d'autres ressources matérielles ou non (réseaux sociaux, ressources culturelles...) et comprennent à la fois des potentialités et leur mise en valeur par des sociétés humaines (Corrado, 2004), puisque ces ressources n'existent que par les actions qui les font émerger (Pecqueur, 2007).

Ainsi, les activités des ménages agricoles et leurs ressources économiques se diversifient et de nouvelles typologies sont proposées, éclairant la diversité de l'agriculture à partir de la diversité des systèmes d'activités des ménages ayant une activité agricole (Laurent *et al.*, 1998). Ces travaux montrent que la diversité structurelle des exploitations agricoles ne s'épuise pas et se reconstruit même en permanence (van der Ploeg *et al.*, 2009). Ils révèlent aussi combien l'unité de l'agriculture peut sembler factice au regard de la multiplicité des raisons qui poussent des ménages à avoir une activité agricole (obtention d'un revenu, d'une couverture sociale, activité professionnelle exclusive ou complémentaire, maintien du patrimoine familial, agriculture pratiquée comme loisir...) et de la variété des rôles que joue l'exploitation agricole pour les ménages qui la dirigent.

En parallèle, à partir du début des années 1990, le mode de développement souvent qualifié de « productiviste » va être remis en cause dans ses différentes dimensions (Bonny, 1993; Allaire, 1995). Le contexte international de libéralisation; des nouvelles attentes sociales qui s'expriment au travers de préoccupations environnementales, d'usages différenciés des espaces ruraux, ou encore de qualité des produits alimentaires; une contestation des finalités du progrès technique... sont autant d'éléments qui remettent en cause ce paradigme associant un modèle technique, la cogestion des marchés et le soutien des revenus par des prix garantis (Allaire et Boyer, 1995; Delorme, 2004).

La multifonctionnalité comme expression de la soutenabilité de l'agriculture

Une nouvelle étape va être franchie avec la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture. Sans entrer ici dans les débats concernant sa définition 12, on retiendra que les fonctions dont il est question se déclinent généralement autour du triptyque classique du développement soutenable : l'économie, le social et l'environnement. Le thème de la multifonctionnalité est apparu dans les négociations internationales à la fin des années 1980. On le retrouve en particulier dans le chapitre 14 de l'Agenda 21 dont le premier domaine d'activité a pour titre « Examen, planification et programmation intégrée des politiques agricoles, compte tenu du caractère multifonctionnel de l'agriculture et, en particulier de son importance pour la sécurité alimentaire et un développement durable ». Dans le prolongement, la déclaration finale du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 fait état « du caractère multifonctionnel de l'agriculture ». En France, c'est la loi d'orientation agricole de 1998 qui précise dans son article premier : « la politique agricole prend en compte les fonctions économiques, environnementales et sociales de l'agriculture et participe à l'aménagement du territoire en vue d'un développement durable ».

Reconnaître la multifonctionnalité – et ce quelle que soit la définition retenue – ne change pas en profondeur la nature de ce qu'est l'agriculture, mais introduit un changement, dont de nombreux auteurs estiment qu'il peut être profond, dans la conception des politiques agricoles. En d'autres termes, il ne s'agit pas de passer d'une agriculture monofonctionnelle à une agriculture multifonctionnelle, mais de changer des politiques agricoles, qui elles, sont orientées vers un objectif qualifié de monofonctionnel (Bazin, Kroll, 2002).

Cette reconnaissance implique également un changement de regard sur la diversité des exploitations agricoles, puisqu'on va s'intéresser au rôle que joue l'agriculture sur la cohésion sociale et sur la préservation de l'environnement. Cela implique, dans ces conditions, d'analyser (et de prendre en compte) l'ensemble des ménages pratiquant l'agriculture, y compris ceux dont la contribution reste marginale sur le seul plan du volume de matières premières agricoles produit (Laurent, 1999). De ce fait, la reconnaissance de la multifonctionnalité apporte une légitimité nouvelle aux systèmes d'activités divers qui s'écartent du modèle ciblé par les politiques sectorielles, mais qui contribuent, par leurs activités et leur présence sur les territoires, aux fonctions attendues.

Cette transformation des objectifs assignés aux politiques agricoles entraîne par ailleurs un élargissement des acteurs qui prennent part aux discussions les concernant.

^{12.} Pour un aperçu des discussions concernant la multifonctionnalité, on pourra consulter le numéro spécial de la revue Économie rurale (273-274) ; ainsi que les *Cahiers de la multifonctionnalité* issus du dispositif de recherche soutenu par l'Inra, l'Irstea (ex Cemagref) et le Cirad autour de séminaires thématiques.

^{13.} L'ensemble de ce chapitre est consultable sur le site des Nations unies : http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/action14.htm

L'évolution des techniques agricoles, comme celle des pratiques des agriculteurs, ne relèvent plus de la seule discussion professionnelle entre pairs appartenant au champ de l'agriculture, mais est investie par divers acteurs (collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, associations de consommateurs...).

Dans certaines instances, cet élargissement des parties prenantes est formalisé par une participation statutaire. On peut citer pour exemple, l'entrée d'associations environnementales dans les commissions départementales d'orientation agricole (CDOA) chargées d'approuver les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) (Deverre, 2004). Dans d'autres situations, notamment celles concernant la qualité des produits agricoles, elle va prendre la forme de collectifs plus ou moins formalisés associant agriculteurs et autres acteurs (Mundler, 2013) :

- autour d'objets territoriaux comme lorsqu'il s'agit de définir des produits bénéficiant d'indications géographiques. Des collectifs réunissant différents acteurs locaux doivent délimiter les « frontières » du produit (tant géographiques que techniques) et organiser sa protection (Hinnewinkel, 2004; Sylvander et al., 2011);
- autour d'objectifs de protection des ressources naturelles et des paysages (Candau et Ruault, 2002). Les mesures agroenvironnementales, les CTE puis les CAD (contrats d'agriculture durable), ainsi que certaines mesures d'amélioration comme les mises aux normes des bâtiments d'élevage, vont associer dans leur définition des acteurs ne venant pas de l'agriculture (Rémy, 2001);
- autour de collectifs restreints dans lesquels agriculteurs et groupes de consommateurs s'engagent mutuellement. C'est le cas des AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne), dont la charte prévoit explicitement la participation des consommateurs à la discussion concernant les techniques employées (Mundler, 2007; Lamine, 2008);
- autour de collectifs de travail dépassant la seule entraide professionnelle. Ainsi des relations de service entre agriculteurs et « clients » qui dépassent la relation habituelle entre un client et son fournisseur : participation bénévole des clients à la production du service (par exemple, la préparation en commun du repas dans une ferme auberge [Dedieu et al., 1999]) ou du produit lui-même (par exemple, une journée consacrée au désherbage ou au montage d'une serre dans les AMAP [Mundler et Rémy, 2012]);
- autour de systèmes participatifs de garantie (SPG), c'est-à-dire des procédures de certification des pratiques agricoles¹⁴ mises en place dans différents réseaux et qui préfigurent la mise en œuvre d'une agroécologie territoriale (Nelson *et al.*, 2010; Mundler et Bellon, 2011).

L'appartenance à l'un ou l'autre de ces collectifs contribue à différencier les exploitations agricoles dans le sens où leurs espaces de référence se multiplient et se diversifient (Mundler, 2010). Que ce soit par la nature des mécanismes qui déterminent la

^{14.} Parfois, comme dans le cas des AMAP, le SPG vise à effectuer un bilan plus complet que les seules pratiques agricoles. Il s'intéresse également aux pratiques sociales et au fonctionnement associatif.

mise en marché de leurs produits, par la plus ou moins forte diversification de leur système d'activités, par les perspectives de développement, par le type de transferts publics auxquels ils ont accès, ou encore par le type de performance recherchée; les interactions avec leur environnement économique, social et écologique prennent davantage de poids, l'exploitation agricole et son fonctionnement « ne sont pas simplement l'affaire personnelle de l'agriculteur, (...) ils concernent aussi bel et bien, à des degrés variables, d'autres acteurs du monde agricole et non agricole (...) l'exploitation agricole voit ses frontières classiques modifiées et s'ouvre à de nouveaux acteurs sur le territoire » (Gafsi, 2006, p. 496).

Le contexte d'exercice de l'agriculture se modifie également par l'importance nouvelle accordée à sa dimension territoriale. La prise en compte des diverses fonctions de l'agriculture est intimement liée aux caractéristiques locales dans les politiques des collectivités territoriales. Il n'existe pas, en effet, de liste exhaustive et déterritorialisée de ces fonctions, elles sont au contraire géographiquement situées dans la mesure où elles dépendent des caractéristiques spécifiques des ressources économiques, sociales et environnementales présentes et activées localement. Leur repérage nécessite, par conséquent, de tenir compte des spécificités territoriales (sans que cela renvoie ici à une échelle déterminée). C'est d'ailleurs cette dimension qui explique la participation d'autres acteurs à leur définition.

Mais la question du local ne se réduit pas à la singularité territoriale de la multifonctionnalité. La globalisation de l'économie et une concurrence mondiale pour les produits standard, semblent entraîner mécaniquement la recherche d'une valorisation des spécificités locales. On n'imagine pas en effet que la concentration puisse s'appliquer sur tous les marchés et de nombreux auteurs estiment que global et local sont liés par une interaction dynamique qui les renforcent de façon simultanée (Wolfer, 1997; Pecqueur, 2007). Ces perspectives contribuent à renforcer la diversité des exploitations agricoles et des systèmes d'activités que mettent en œuvre les ménages dans les territoires ruraux.

Conclusion

L'évolution du contexte d'exercice de l'agriculture a accru la diversité économique et sociale des agriculteurs et des exploitations agricoles et cette diversité ne peut plus être analysée dans le cadre global d'une profession et d'un secteur productif unis par quelques caractéristiques fondamentales. Bien entendu, ce contexte se transforme en permanence. L'évolution rappelée ici trouve ses racines dans les signaux économiques envoyés par les marchés et par les politiques publiques vers les ménages agricoles, et que l'on retrouve dans des évolutions sociales qui touchent conjointement la population agricole et la dynamique des zones rurales et péri-urbaines.

Il est sans doute utile de rappeler que la contestation qu'a subi le modèle de modernisation de l'agriculture du fait de ses externalités négatives s'est organisée dans un contexte d'abondance alimentaire (traduisant notamment l'atteinte des objectifs de la politique agricole commune issue du traité de Rome). La multifonctionnalité, si elle traduit bien une évolution des préoccupations politiques vis-à-vis de l'agriculture, émerge dans un contexte international de remise en cause des politiques agricoles qui ne peuvent plus se justifier par les objectifs définis dans les années 1960. Il était dès lors logique que certains pays y voient un artifice destiné à trouver de nouvelles justifications à « l'exception agricole », soit la protection dont jouit l'agriculture (Petit, 2006). Ce contexte n'est pas stabilisé. La tension sur les prix des matières premières agricoles perceptible depuis la fin des années 2000 peut engendrer une nouvelle transformation des demandes faites à l'agriculture et entraîner à nouveau des évolutions notables du cadre d'exercice des activités agricoles.

Bibliographie

- Allaire, G., 1995. Croissance et crise en agriculture, in Boyer R., Saillard Y. (Dir.), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 341-349.
- Allaire, G., Boyer, R., 1995. La Grande transformation de l'agriculture, Paris, Inra/ Economica.
- Alphandéry, P., Bitoun P., Dupont Y., 1989. Les champs du départ. Une France rurale sans paysans? Paris, La Découverte.
- Alves, E., Contini, E., Hainzelin, E., 2005. Transformations de l'agriculture brésilienne et recherche agronomique, *Cahiers Agricultures*, 14, 1, 19-24.
- Association des Ruralistes Français, 1984. *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, ARF Éditions.
- Barry, C., 2012. Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court, *Agreste Primeur*, 275.
- Bazin, G., Kroll, J.-C., 2002. La multifonctionnalité dans la politique agricole commune. Projet ou alibi?, in *Actes du colloque de la SFER: La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques*, SFER/Cirad/Educagri.
- Bergmann, D., Baudin, P., 1989. *Politiques d'avenir pour l'Europe agricole*, Paris, Inra/Economica.
- Bernard, C., Dufour, A., Angelucci, M.-A., 2005. L'agriculture périurbaine : interactions sociales et renouvellement du métier d'agriculteur, *Économie rurale*, 288, 70-85.
- Bohnet, I.C., Roberts, B., Harding, E., Haug, K., 2011. A typology of graziers to inform a more targeted approach for developing natural resource management policies and agricultural extension programs, *Land Use Policy*, 28, 3, 629-637.
- Bonny, S. 1993. *Vers un nouveau modèle de production en agriculture* ? Paris, INRA-ESR, rapport de recherche, p 238.
- Candau, J., Ruault, C., 2002. Discussion pratique et discussion stratégique au nom de l'environnement. Différents modes de concertation pour définir des règles de gestion des marais, *Économie rurale*, 270, 19-35
- Cerf, M., Lenoir, D., 1987. *Le développement agricole en France*, Paris, Puf, coll. Que sais-je?

- Charfi, F., Domecq, J.-P., 2004. Dérégulation des marchés agricoles et dérégulation sociale, *Colloque EMMA*, *Madrid*, 4 et 5 juin 2004.
- Chia, E., Dugué, P., (Eds), 2006. L'exploitation agricole familiale mythe ou réalité? *Cahiers Agricultures*, numéro spécial, 15, 5, 479-618.
- Clerc, F., 1984. La pluriactivité contre l'exploitation familiale, in ARF, *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, ARF Éditions, 25-34.
- Colson, F., 1986. Le développement agricole face à la diversité de l'agriculture française, *Économie rurale*, 172, 3-9.
- Corrado, F., 2004. Vers un concept opératoire : la ressource territoriale, *Montagnes Méditerranéennes*, 20, 21-24.
- Couturier, I., 1994. La diversification en agriculture (aspects juridiques), Paris, L'Harmattan.
- Dedieu, B., Laurent, C., Mundler P., 1999. Organisation du travail dans les systèmes d'activité complexes : intérêt et limites de la méthode BT, *Économie Rurale*, 253, 28-35.
- Delord, B., Lacombe, P., 1990. Dynamique des structures agricoles : exploitation ou famille ? Économie Rurale, 199, 19-25.
- Delorme, H. (Dir.), 2004. La politique agricole commune : anatomie d'une transformation, Paris, Presses de Sciences Po.
- Deverre, C., 2004. Les nouveaux liens sociaux au territoire, *Natures Sciences Sociétés*, 12, 2, 172-178.
- Dockes, P., 1990. Formation et transferts des paradigmes socio-techniques, *Revue française d'économie*, 5, 4, 29-82.
- Dockes, A.-C., 2007. Les transformations du métier d'agriculteur : conséquences pour la recherche-développement, Institut de l'élevage, coll. Résultats, dossier n° 04/02-5.
- Gafsi, M., 2006. Exploitation agricole et agriculture durable, *Cahiers Agricultures*, 15, 6, 491-497.
- Gervais, M., Servolin, C., Weil, J., 1965. Une France sans paysans, Paris, Seuil.
- Ghib, M.-L., 2013. Agriculture, agriculteurs et emplois agricoles en Roumanie : les enjeux d'une définition, *Déméter 2013*, 331-350.
- Guibert, M., Jean, Y., 2011. Les défis du monde rural au Brésil, Dynamiques des espaces ruraux dans le monde, Paris, Armand Colin.
- Guillem, E. E., Barnes, A. P., Rounsevell, M. D. A., Renwick A., 2012. Refining perception-based farmer typologies with the analysis of past census data, *Journal of Environmental Management*, 110, 226-235.
- Hervieu, B., 1996. Les agriculteurs, Paris, Puf, coll. Que sais-je?
- Hervieu, B., Purseigle, F., 2011. Des agricultures avec des agriculteurs, une nécessité pour l'Europe, *Projet* n° 321, pp. 60-69.
- Hinnewinkel, J.-C., 2004. Les AOC dans la mondialisation, *Anthropology of food* [Online], URL: http://aof.revues.org/247
- Hoppe, R.-A., MacDonald, J.-M., 2013. *Updating the ERS Farm Typology*, Economic Information Bulletin Number 110, United States Department of Agriculture, April 2013.

- Hudault, J., 2000. L'exploitation agricole individuelle en droit français et communautaire, *Économie rurale*, 260, 90-96.
- Kayser, B., Brun, A., Cavailhès, J., Lacombe, P., 1994. *Pour une ruralité choisie*, Datar/éditions de l'Aube.
- Lacombe, P., 1984. La pluriactivité et l'évolution des exploitations agricoles *in* ARF, *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, ARF Éditions, 35-53.
- Landais E., 1998. Modelling farm diversity: new approaches to typology building in France, *Agricultural Systems*, 58, 4, 505-527.
- Lamine, C., 2008. *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Paris, éditions Yves Michel.
- Laurent C., 1999. Activité agricole, Multifonctionnalité, Pluriactivité, Rapport rédigé pour le ministère de l'Agriculture et de la Pêche dans le cadre du comité d'experts sur les CTE.
- Laurent, C., Cartier, S., Fabre, C., Mundler, P., Ponchelet, D., Rémy, J., 1998. L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale, Économie Rurale, 224, 12-21.
- Mendras, H., 1967. *La fin des paysans*, Paris, Armand Colin, (deuxième édition, 1970).
- Muller, P., 1987. Un métier né de la crise : l'exploitant rural, *Sociologie du travail*, 4, 459-475.
- Mundler, P., 2007. Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité, *Ruralia*, 20, 185215.
- Mundler, P., 2010. La multifonctionnalité de l'agriculture : enjeux théoriques et d'arbitrage entre politiques sectorielles et politiques territoriales, in Bruno, J., Lafontaine, D., (Dir.), La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux, enjeux théoriques et d'action publique, Québec, Éditions du GRIDEQ, Éditions du CRDT, 25-48.
- Mundler, P., 2013. Entreprises bioalimentaires et qualification de la qualité. Les enjeux de la proximité, Colloque *l'entrepreneuriat public : soutenir l'innovation bioalimentaire*, Université du Québec à Rimouski (UQAR).
- Mundler P., Bellon, S., 2011. Les Systèmes Participatifs de Garantie. Une alternative à la certification par organismes tiers ?, *Pour*, 212, 57-65.
- Mundler, P., Rémy, J. 2012. L'exploitation familiale : une institution dépassée ?, L'homme et la société, 1, 183-184, 161-179.
- Nelson, E., Gomez Tovar, L., Schwentesius Rindermann, R., Gomez Cruz, M.-A., 2010. Participatory organic certification in Mexico: an alternative approach to maintaining the integrity of the organic label, *Agric Hum Values*, 27, 2, 227-237.
- O'Rourke, E., Kramm, N., Chisholm, N., 2012. The influence of farming styles on the management of the Iveragh uplands, *Land Use Policy*, 29, 805-816.
- Pecqueur, B., 2001. Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, *Économie Rurale*, 261, 37-49.
- Pecqueur, B., 2007. L'économie territoriale, une autre analyse de la globalisation, L'Économie politique, 33, 41-52.

- Pecqueur, B., Zimmerman J.-B., 2004. Économies de proximités, Paris, Hermès/ Lavoisier.
- Pernet, F., 1982. Résistances paysannes, Grenoble, PUG.
- Pervanchon, F., Blouet, A., 2002. Lexique des qualificatifs de l'agriculture, *Le cour*rier de l'environnement de l'Inra, 45, 117136.
- Petit, M., 2006. L'exploitation agricole familiale : leçons actuelles de débats anciens, *Cahiers Agricultures*, 15, 6, 486-490.
- Ploeg, J.D. (van der), 2010. Farming Styles Research: the state of the art. Keynote lecture for the Workshop on 'Historicising Farming Styles', to be held in Melk, Austria, 21-23 of October, 2010 [Online], http://www.univie.ac.at/ruralhistory/Melk_Ploeg.pdf
- Ploeg, J.D. (van der), Laurent, C., Blondeau, F., Bonnafous P., 2009. Farm diversity, classification schemes and multifunctionality, *Journal of Environmental Management*, n° 90, 124-131.
- Rémy, J., 1987. La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur, *Sociologie du travail*, 4, 415-441.
- Rémy, J., 2001. La co-institution des contrats territoriaux d'exploitation, *Ingéniéries*, n° spécial « Multifonctionnalité de l'agriculture et CTE », 45-54.
- Rémy, J., 2012. L'exploitation agricole : une institution en mouvement, *Déméter* 2013, 361-384.
- Servolin, C., 1989. L'agriculture moderne, Paris, Points, coll. Points Économie.
- Skreli, E., Kunkell, D., Biba, G., 2001. Dualisme de l'agriculture et politique agricole. *Options Méditerranéennes*, Série B, n° 28.
- Stirling, A., 2007. A general framework for analysing diversity in science, technology and society, *Journal of Royal Society Interface*, 4, 15, 707-719.
- Sylvander, B., Isla, A., Wallet, F., 2011. Under what conditions Geographical Indications protections schemes can be considered as public goods for sustainable development? in Torre A. and Traversac J.-B. (Eds.), *Territorial Governance*, New-York, Springer, 185-202.
- Tonneau, J.-P., de Aquino, J.-R., Teixeira, O. A., 2004. Modernisation de l'agriculture familiale et exclusion, *Cahiers Agriculture*, 14, 1, 30-34.
- Weber, F., Maresca, S., 1986. Présentation du dossier « Travaux et Métiers », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 3, 7-12.
- Wolfer, B., 1997. L'agriculture hors du rural, Économie Rurale, 238, 38-43.